

FICHE DE POSITIONNEMENT SUR LES ATTENDUS DE FIN DE FORMATION

***(Remarque : tous les attendus ne sont pas obligatoirement à positionner durant le stage)***

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | | **Auto-positionnement par l’étudiant contractuel** | **Positionnement par le tuteur** |
| **Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l’éducation nationale** | A-1 | Fonde son action sur les principes et enjeux du système les valeurs de l’école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier |  |  |
| A-2 | Respecte et fait respecter les principes d’égalité, de laïcité, d’équité, de tolérance et de refus de toute discrimination |  |  |
| A-3 | Répond aux exigences d’assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité |  |  |
| A-4 | Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe et dans l’établissement |  |  |
| A-5 | Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes |  |  |
| A-6 | Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) |  |  |
| A-7 | Adopte une attitude favorable à l’écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) |  |  |
| A-8 | Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son école |  |  |
| A-9 | Rend compte de son travail aux acteurs concernés |  |  |
| A-10 | Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l’usage du numérique dans ses pratiques professionnelles |  |  |
| **Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages** | A-11 | Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l’enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action. |  |  |
| A-12 | Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d’enseignement de l’école maternelle et de l’école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. |  |  |
| A-13 | Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés |  |  |
| A-14 | Planifie des séquences d’enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés. |  |  |
| A-15 | Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation. |  |  |
| A-16 | Installe et entretient un cadre d’apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu’elles surviennent |  |  |
| A-17 | Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d’évaluation, dont l’observation et l’auto-évaluation, pour ⋅ mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) |  |  |
| A-18 | Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d’évaluation, dont l’observation et l’auto-évaluation, pour déterminer les actions d’accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés |  |  |
| A-19 | Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d’évaluation, dont l’observation et l’auto-évaluation, pour analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter |  |  |
| **Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel** | A-20 | Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves |  |  |
| A-21 | Intègre une dimension évaluative à l’ensemble de son action en ayant le souci d’en mesurer l’efficacité |  |  |
| A-22 | Exerce une veille à visée de formation/information en lien avec son métier |  |  |
| A-23 | Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs |  |  |
| A-24.1 | Exprime ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, |  |  |
| A24.2 | Exprime ses besoins de formation pour conforter et faire évoluer ses pratiques |  |  |
| A-25 | Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens) |  |  |

Le référentiel national de formation défini les compétences attendues en fin de formation initiale en niveaux de maîtrise sur une échelle de 0 à 4 afin de prendre en compte la diversité des profils des formés :

* **Niveau 0** : ne possède pas les rudiments des compétences visées : n’est pas capable de définir le cadre d’action qui est le sien ou d’adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.
* **Niveau 1** : applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n’est pas en mesure d’opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.
* **Niveau 2** : maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu’il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s’auto-évaluer pour améliorer sa pratique.
* **Niveau 3** : exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.
* **Niveau 4** : démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d’ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

La formation dispensée doit permettre aux étudiants du master MEEF mention premier degré d'atteindre **au minimum le niveau 2** dans l'ensemble des attendus[[1]](#footnote-1).

1. https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid142150/former-aux-metiers-du-professorat-et-de-l-education-au-21e-siecle.html [↑](#footnote-ref-1)